



Réunion régulière mensuelle
Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick

PROCÈS VERBAL
Mardi le 17 août 2021

Présents : Maire; Éric Gagnon

Maire-adjoint; Cédric Léonard

Conseillers; Huguette Fournier, Denis Couturier, Guillaume Deschênes-Thériault, Steeve Savoie.

Public : Voir copie en annexe

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire adresse le mot de bienvenue et avise que la réunion ne sera pas diffusée en direct sur Facebook, le technicien étant dans l'impossibilité d'être présent.

2. Vérification du Quorum

Madame Tremblay confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Monsieur le maire demande si des conseillers pensent qu'ils auraient des conflits d'intérêts aux points mentionnés à l'ordre du jour. Monsieur Steeve Savoie indique qu'à la Résolution 2021-39 qui porte sur l'achat et l'installation d'un système de chauffage pour l'Aréna (Palais des Loisirs), il pourrait être en conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire demande s'il y a des amendements à l'ordre du jour. Le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault indique que oui, il voudrait ajouter la Résolution 2021-44 – Changement de date de la réunion publique de septembre. Le maire demande si la directrice-greffière Carole Tremblay a noté, elle répond que oui.

Il est proposé par Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par Denis Couturier que l'ordre du jour soit adopté avec la modification apportée. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Steeve Savoie que le procès-verbal de la réunion régulière du 20 juillet 2021 soit adoptée tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune affaire découlant du procès-verbal.

7. Rapport des finances

Madame Tremblay souhaite le bonsoir à tous. Elle explique qu'en raison de la période de vacances de la trésorière, il n'y aura pas de présentation des rapports des dépenses pour le fonds général et le fonds eau égouts, ceux-ci n'ayant pas été complétés pour la période visée. Elle présente le rapport des dépenses des conseillers pour le mois de juillet. (Voir annexe)

8. Rapports :

Rapport GRC

Sergent Janson étant en vacances, il n'y a pas de rapport présenté à cette réunion.

Rapport du Maire

Monsieur Gagnon souhaite le bonsoir à tous. Il énumère les réunions auxquelles il a assisté. Entre autres : Rencontre avec le Club de VTT et l'Urbanisme. Rencontre avec Monsieur Marcel Raymond, président du syndicat des employés municipaux (Local 5415). Rencontre avec les nouveaux propriétaires des Chalets Restigouche. Dîner-rencontre avec les employés municipaux. Une rencontre s'est également tenue avec le chef autochtone, Monsieur Darcy Gray et deux de ses conseillers. Madame Louise Imbeault de la SNA. De bonnes discussions constructives ressortent de ces multiples rencontres. Monsieur le maire souligne qu'en rapport avec le dossier de l'immigration et les logements pour les nouveaux arrivants, la compagnie J.D. Irving a loué des appartements dans la communauté pour accueillir de nouveaux arrivants. Monsieur Marc Gallant construit deux unités pour un total de 8 logements et 4 de ces logements seront loués par J.D. Irving. Il mentionne que le 24 août prochain les TRIPpeuses trotteuse qui font la promotion de la bonne santé physique et mentale seront à Kedgwick pour une marche de 3 km autour des lacs. Monsieur Gagnon complète son rapport en remerciant les citoyens qui ont assisté aux festivités de la Fête des Acadiens, merci aux exposants qui ont participé au Marché de Kedgwick, c'était une première, beaux résultats et merci à la conseillère Huguette Fournier et son comité.

Rapport de la directrice générale

Madame Tremblay fait la lecture de lettres reçues et de son rapport. (Voir lettres et rapport en annexe). Elle mentionne que Jonathan Levesque, étudiant à la Tour des Pionniers travaille sur la mise en place d'un site internet pour la Tour, une présentation sera faite au conseil avant de le lancer publiquement. Nous lui avons également donné le mandat de faire des mises à jour sur le site internet municipal. Les étudiants terminent au cours des prochaines semaines. Pour rapport complet voir document en annexe.

Notre consommation d'eau est stable à 80,000 gallons par 24 hres. Le flushage des hydrants est complété cet exercice est nécessaire au moins une fois par année pour le maintien d'une bonne qualité de l'eau.

Rapport du Chef pompier

Monsieur Gallien souhaite le bonsoir à tous. La brigade a répondu à deux appels au cours du mois, il s'agit de deux accidents. Durant la saison estivale la brigade ne tient pas de réunion mensuelle, celle-ci vont débiter en septembre. La priorité de la rentrée sera le budget 2022. Une demande a été faite auprès de la compagnie J.D. Irving pour l'achat de deux scies, il devrait avoir un suivi a cette demande au cours de la prochaine semaine. Des réparations ont été faites sur les camions de pompiers. Le camion neuf a eu un recall pour une fuite d'essence sur des injecteurs, ce recall pourra être fait à partir de Campbellton.

9. Motions et résolutions :

Résolution 2021-37 : Avis de démolition – 77, rue Notre-Dame

ATTENDU QU'UN avis de conformité a été donné le 14 juillet 2021 à la propriété située au 77 rue, Notre-Dame, Kedgwick N.-B. portant le NID # 50362904 / NCB #3294056, en vertu de l'Arrêté municipal 14-2016 portant sur les lieux dangereux ou inesthétiques de la Communauté rurale de Kedgwick et sous les dispositions de la loi sur la gouvernance locale, chapitre 18, y compris les amendements.

ATTENDU QU'aucun appel n'a été fait par le propriétaire ou l'occupant et aucun recours pour corriger la situation n'a été mis en place dans le délai prescrit de 14 jours suivant l'avis de se conformer.

ATTENDU QUE le bâtiment est structurellement défectueux et constitue un problème de sécurité pour quiconque se trouve à proximité de cette propriété.

ATTENDU QU'en vertu des articles 137 (1) à 137(5) de la loi sur la gouvernance locale, la Communauté rurale a le pouvoir de nettoyer, de réparer ou de démolir.

IL est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Denis Couturier qu'il soit résolu que le conseil autorise l'agent chargé de l'exécution et l'application de l'Arrêté 14-2016 portant sur les lieux dangereux ou inesthétiques de la Loi sur la gouvernance locale, Carole Tremblay, de prendre les mesures décrites dans l'avis de conformité afin de rendre cette propriété conforme en la démolissant. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-38 : Choix de l'entrepreneur pour démolition au 77, rue Notre-Dame

ATTENDU QU'UN appel d'offre par invitation a été envoyé aux entrepreneurs de la région en mai dernier pour la démolition du bâtiment au 77, rue Notre-Dame;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues

Il est proposé par Steeve Savoie et appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault que les services de R. Ouellet & Fils Excavation Ltée soient retenus, au montant de 15000\$ + TVH, pour la démolition du bâtiment au 77, rue Notre-Dame.

Les travaux comprendront : La démolition du bâtiment incendié, le ramassage des débris y compris la fondation de béton, le transport au site d'enfouissement et les travaux de remplissage. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-39 : Achat et installation d'un système de chauffage payant pour l'Aréna (Palais des Loisirs) de Kedgwick

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance d'une demande du Club de Hockey senior Dynamo pour l'installation d'un système de chauffage payant pour l'Aréna (Palais des Loisirs) de Kedgwick.

ATTENDU QUE le conseil municipal a étudié la proposition déposée par le Club de Hockey senior Dynamo pour l'installation d'un système de chauffage payant pour l'Aréna (Palais des Loisirs) de Kedgwick.

ATTENDU QUE la proposition présentée dans une lettre adressée à la Communauté rurale de Kedgwick, comporte un don de 29 000\$ du Club de Hockey senior Dynamo.

ATTENDU QUE les coûts d'achat et d'installation d'un système de chauffage payant pour l'Aréna (Palais des Loisirs) de Kedgwick s'élèveront à 28 919.98\$.

Il est proposé par Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par Huguette Fournier qu'il soit résolu que la municipalité procède à l'achat et l'installation d'un système de chauffage payant pour l'Aréna (Palais des Loisirs) de Kedgwick au coût de 28 919.98\$ + TVH.

Adopté (3)

Abstention (2) : Steeve Savoie et Denis Couturier.

Résolution 2021-40 : Choix du contracteur – Travaux d’aqueduc et de voirie

ATTENDU QU’UN appel d’offre pour des travaux d’aqueduc et de voirie dans les anciennes limites du Village de Kedgwick a été publié le 9 avril, que la date limite pour déposer celle-ci était le 29 avril, 16h et que les appels d’offre ont été ouverts le jour même devant public;

ATTENDU QUE lors de la réunion extraordinaire du 4 mai 2021 il a été résolu que le choix du contracteur en lien avec l’appel d’offre relèverait du prochain conseil municipal une fois assermenté.

ATTENDU QUE l’entrée en fonction du nouveau conseil a été officialisé lors de l’assermentation du 8 juin dernier.

ATTENDU QUE lors de la réunion publique du 15 juin il avait été proposé par monsieur Steeve Savoie et appuyé de Cédric Léonard de reporter à une date ultérieure le choix du contracteur afin de permettre au conseil de prendre connaissance et d’étudier les appels d’offres reçues pour les travaux d’aqueduc et de voirie dans les anciennes limites du Village de Kedgwick.

ATTENDU QUE le conseil a été en mesure d’évaluer les appels d’offres reçues des deux soumissionnaires.

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault qu’il soit résolu que le contrat 2021-2023 pour les travaux d’aqueduc et de voirie dans les anciennes limites du Village de Kedgwick soient attribué à R. Ouellet & Fils Excavation Ltée. Adopté à l’unanimité.

Résolution 2021-41 : Déclaration d’adhésion à la Coalition des municipalités inclusives

ATTENDU QUE la Commission canadienne pour l’UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture) lance un appel aux municipalités pour qu’elles se joignent à la Coalition des municipalités inclusives et participent à la Coalition internationale de l’UNESCO lancée en 2004;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) endosse l’Appel à une Coalition des municipalités inclusives et encourage ses membres à s’y joindre;

ATTENDU QUE les gouvernements municipaux du Canada, ainsi que d’autres paliers de gouvernement, ont des responsabilités en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* et des codes fédéraux, provinciaux et territoriaux des droits de la personne, et qu’ils ont donc un rôle important à jouer dans le combat contre le racisme et la discrimination et dans la promotion de l’égalité et du respect pour tous les citoyens et citoyennes;

Il est proposé par Denis Couturier et appuyé par Steeve Savoie qu’il soit résolu que la Communauté rurale de Kedgwick s’engage à se joindre à la Coalition des municipalités inclusives, et qu’à ce titre, elle endosse les engagements communs énoncés et s’engage à élaborer ou adapter son propre plan d’action en conséquence.

Ces engagements communs et le plan d’action de la Municipalité feront partie intégrante de la vision, des stratégies et des politiques de la municipalité.

En élaborant ou adaptant et en mettant en œuvre son propre plan d’action en vue de la réalisation progressive des engagements communs, la Municipalité coopérera avec d’autres organismes et territoires de compétence, y compris d’autres paliers de gouvernement, les peuples autochtones,

des institutions des secteurs public et privé, et des organisations de la société civile qui ont des responsabilités dans le domaine des droits de la personne.

La Municipalité établira ses priorités, actions et calendriers, et allouera les ressources conformément à ses besoins particuliers et dans les limites de ses compétences et moyens. La Municipalité partagera son savoir-faire et ses bonnes pratiques avec d'autres municipalités participant à la Coalition et présentera un rapport annuel public sur les actions prises en vue de réaliser ces engagements communs. **Adopté à l'unanimité.**

Résolution 2021-42 : Composition des représentants sur les comités du conseil

ATTENDU QUE selon l'article 9(1) de la loi sur la gouvernance locale, sauf disposition contraire de la présente loi, de toute autre loi ou d'un arrêté, le conseil peut déléguer par voie d'arrêté l'un des pouvoirs, des devoirs et des fonctions que lui attribue la présente loi, toute autre loi ou un arrêté à l'un de ses comités, à des fonctionnaires du gouvernement local ou à une personne morale visée au paragraphe 8(1).

ATTENDU QUE selon les articles de loi énumérés ci-haut, le conseil municipal a le pouvoir de nommer les comités.

ATTENDU QUE lors de la réunion publique du 20 juillet 2021, il a été résolu de former les comités suivants :

1. Comité d'évaluation de rendement du DG
2. Comité administration et finances
3. Comité des travaux publics, sécurité et mesure d'urgence

ATTENDU QUE la composition des comités serait divulguée lors de la prochaine réunion publique mensuelle.

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault que : le Comité d'évaluation du rendement du DG sera composé de trois personnes, les conseillers Cédric Léonard, Steeve Savoie et du maire Éric Gagnon.

Le Comité administration et finances sera composé de cinq personnes, les conseillers Steeve Savoie, Guillaume Deschênes Thériault, le maire Éric Gagnon, la trésorière municipale et la direction générale.

Le Comité des travaux publics, sécurité et mesure d'urgence sera composé de sept personnes, les conseillers Cédric Léonard, Steeve Savoie, Denis Couturier, le maire Éric Gagnon, le responsable des travaux publics, le chef pompier et la direction générale. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-43 : Nomination d'un représentant au Comité consultatif en matière d'urbanisme

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux Restigouche, offre des services d'aménagement du territoire à toutes les municipalités et les districts de services locaux, par l'entremise de la division d'urbanisme.

ATTENDU QU'UN comité consultatif en matière d'urbanisme est en place pour recevoir et étudier les diverses demandes pour l'ensemble du territoire.

ATTENDU QUE le comité consultatif est formé de 10 représentants de la région nommés par les municipalités membres de la CSR et les Districts de services locaux.

ATTENDU QUE suite à la démission du représentant de Kedgwick au sein du comité consultatif, un autre représentant doit être nommé.

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Denis Couturier, que Madame Lise Philippe soit nommée à titre de représentante de la Communauté rurale de Kedgwick sur le comité consultatif en matière d'urbanisme. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2021-44 : Changement de date de la réunion publique de septembre

ATTENDU QUE la prochaine réunion publique a lieu durant la période de la chasse à l'original;
ATTENDU QU'il aurait été difficile d'avoir quorum en raison de l'absence de plusieurs conseillers;

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Denis Couturier que la prochaine réunion publique prévue le 21 septembre, ait lieu le 14 septembre 2021. Adopté à l'unanimité.

PREMIÈRE LECTURE PAR SON TITRE : ARRÊTÉ No. 29

Arrêté désignant des routes accessibles aux véhicules hors route

Monsieur le maire Gagnon fait la première lecture par le titre de l'arrêté No. 29.

10. Rapport des conseillers

Conseiller Cédric Léonard

Monsieur Léonard mentionne qu'il a travaillé sur deux dossiers entre autres celui de la mise en place d'un arrêté municipale qui rendrait accessible des routes municipales aux véhicules hors route, ce dossier se développe en collaboration avec le club de VTT. Plus de détails seront apportés lors de la prochaine réunion publique mensuelle. Deuxième dossier, le plan d'urgence municipal. Le plan actuel date de 2011 et se doit d'être mis à jour. Une rencontre avec la GRC pour le rapport trimestriel s'est tenue et le sergent Janson a mentionné travailler pour avoir plus de patrouille dans la région.

Guillaume Deschênes-Thériault

Dossier immigration : Il mentionne que le comité CAMO en place depuis quelques années a été dissout et remplacé par une nouvelle entité soit l'AMINA. Le conseil d'administration est composé de représentants à part égale de Kedgwick et Saint-Quentin, il explique que pour faire avancer le dossier de l'immigration, le Restigouche-Ouest doit travailler tous ensemble. Un poste ouvrira sous peu pour travailler à l'accueil des nouveaux arrivants. Un plan d'action est en préparation. Il souligne qu'il serait intéressant de peut-être faire une journée d'accueil.

Dossier bibliothèque : Le conseil a reçu une invitation pour aller faire une visite de la bibliothèque, afin de se mettre à jour sur les différentes activités.

Il mentionne que le conseil prévoit faire une rencontre avec le ministère des Transports à Fredericton. Des fonds fédéraux sont disponibles dans différents programmes pour des projets, comme celui de la rue Notre-Dame. Pour avoir accès au fonds fédéral, la province doit débloquer de l'argent de son côté aussi, ce pourquoi l'importance d'une rencontre pour discuter sérieusement de ce dossier.

Conseillère Huguette Fournier

Dossier embellissement : Elle mentionne que plusieurs travaux d'entretien des parcs et la halte ont été fait.

Dossier Marché de Kedgwick : Plusieurs réunions se sont tenues pour la préparation du Marché qui s'est tenue le 15 août dernier. Très bonne équipe et l'activité fut un succès. Très beaux commentaires de la part des citoyens.

Dossier Tour des Pionniers : Un comité se met en place et une réunion s'est tenue pour voir ce qui était possible de faire avec la Tour. Des projets se discutent pour la prochaine saison touristique.

Conseiller Steeve Savoie

Monsieur Savoie mentionne diverses rencontres et réunions auxquels il a assisté. Rencontre avec le député fédéral René Arsenault afin de discuter de différents enjeux dans la Communauté. Rencontre avec monsieur Ian Delange, nouveau propriétaire de l'ancien bureau des ressources naturelles afin de prendre connaissance de ses futurs projets de développement.

Dossier ambulance : Un appel a été fait auprès d'ambulance NB, afin d'avoir un vrai poste d'ambulance au lieu d'un loyer avec une ambulance stationnée en permanence à l'extérieur.

Dossier formation de comités : Il explique le pourquoi de la formation de ces comités qui se résume à la transparence et de maximiser l'efficacité de l'avancement de dossier et la planification municipale.

Dossier rues municipales : Des soumissions ont été reçues pour l'asphaltage de plusieurs rues municipales. D'ici l'automne, des rues seront asphaltées. Il mentionne que le conseil entrevoit des discussions avec des propriétaires de camion lourd. Selon nos experts, une rue secondaire asphaltée devrait avoir une durée de vie de 20 ans, mais celle-ci ne sont pas construite en fonction de supporter le poids des camions lourds.

Dossier Chambre de commerce : Une rencontre aura lieu le 1er septembre prochain pour discuter de l'avenir de la Chambre de Commerce.

Conseiller Denis Couturier

Dossier Soccer et journée thématique : une rencontre s'est tenue avec l'agente de développement pour un feedback des activités sportives et récréatives qui se sont tenues cet été. Il se dit très satisfait du taux de participation et remercie Dejan, Émilie et les étudiants pour leur beau travail.

Dossier balle-molle : La balle-molle pour les jeunes se terminent le 25 août, une belle participation. Un tournoi de balle-molle se tiendra le weekend du 4 et 5 septembre.

Dossier Hockey Senior : Une rencontre de la ligue se prépare pour mettre les horaires en place. Selon les dernières informations six (6) équipes seraient inscrites.

11. Présentation du public

Aucune présentation du public à cette réunion.

12. Question du public

Lise Philippe : Avise que pas beaucoup de surveillance de la GRC sur la rue Jeanne-D'Arc en rapport avec les VTT. Elle dit être inquiète avec l'arrêté désignant des routes accessibles aux véhicule hors route, d'amplifier le problème. Le conseiller Léonard répond, qu'en travaillant en collaboration avec le club de VTT et avec un arrêté il pourrait y avoir des sanctions d'apportés, il mentionne également que beaucoup de sensibilisation sera faite à ce sujet.

Marcel Paquet : Celui-ci demande si la Municipalité a reçu l'avis légal concernant le Village et musée forestier. La directrice répond que la dernière discussion avec l'avocat portait sur la vérification si

des amendements ont été fait aux statuts et règlements car celui en main présentement datait de plusieurs années et c'est ce que nous sommes en train de vérifier.

Clément Arpin : Il remercie Madame Huguette Fournier pour la discussion tenue avec celle-ci. Il souligne qu'il serait urgent de mettre une couche de protectant sur le bois de la Tour des Pionniers Il mentionne également qu'il ne trouve pas normal que le marché Bonichoix et la garderie se voit dans l'obligation de mettre des blocs de ciment pour protéger ses installations en raison de la courbe prononcée de la rue Notre-Dame.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion régulière se tiendra le mardi 14 septembre, 19h à la salle du Citoyen de Kedgwick.

14. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée par Denis Couturier à 20h57.

Éric Gagnon, maire

Carole Tremblay, greffière